

Devenir propriétaire par micro-investissements

Par votre contribution d'un montant de CHF 10'000.- vous participez déjà à des projets immobiliers.

Cette idée novatrice de réunir de petits investisseurs en devenant co-propriétaires d'un appartement rend possible l'accumulation de fonds propres plus aisément. Ce concept implique que l'investisseur est d'accord de diminuer sa marge de rendement dans une idée de soutien. De ce fait, l'association aura l'opportunité de réaliser des logements à loyers modérés, ce qui répond à sa mission.

Vos avantages :

- un placement solidaire
- un rendement supérieur à l'épargne en banque
- des taux hypothécaires préférentiels
- devenir propriétaire ou co-propriétaire avec possibilité de vendre sa part ou de racheter celles des autres
- la gestion des travaux et négociations bancaires par des professionnels du métier travaillant bénévolement pour l'association
- la proposition d'objets neufs
- la gestion des biens immobiliers et des locataires par l'association

Augmentation des membres passifs

Le nombre de cotisants a augmenté en 2015 ; nous sommes aujourd'hui 87 membres. Cela reste cependant encore bien loin des 1000 cotisants espérés. Pour tenter d'accroître les adhérents en 2016, l'association mettra en place diverses actions.

Remerciements

Nous remercions Bitz & Savoye qui nous ont à nouveau versé une généreuse donation.

N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour plus d'informations. Vous pourrez y retrouver l'explicatif de nos interventions et des liens utiles quant à nos divers partenaires.



LA NEWSLETTER

Il était une fois une année de transition...

“L’importance consacrée au suivi des locataires”

2015 a été une année durant laquelle l’association a eu un regard critique sur son fonctionnement. En effet, elle a vécu ses premières difficultés en matière de loyers impayés et petits dégâts. Toutefois, ces éléments ont été rapidement pris en charge et résolus. Cette expérience nous a démontré d’une part, l’importance consacrée au suivi des locataires et d’autre part que nous devions renforcer nos critères d’entrée en matière.



... et de nouvelles collaborations

En 2015, les régions de Charrat et Saxon ont adhéré au concept de l’association et sont devenues partenaires. Pour rappel, les communes associées versent une participation au fond de réserve de 2 CHF par habitant. Des démarches sont actuellement en cours pour un partenariat avec d’autres communes.

Durant cette même année, de nouvelles formes de collaborations se sont développées avec d’autres structures sociales valaisannes qui rencontrent également des problèmes au niveau du logement, telles que la ligue pulmonaire valaisanne, EMERA et la LAVI. Toutefois, le mode de financement a dû être adapté pour ces services qui versent une contribution par dossiers validés.

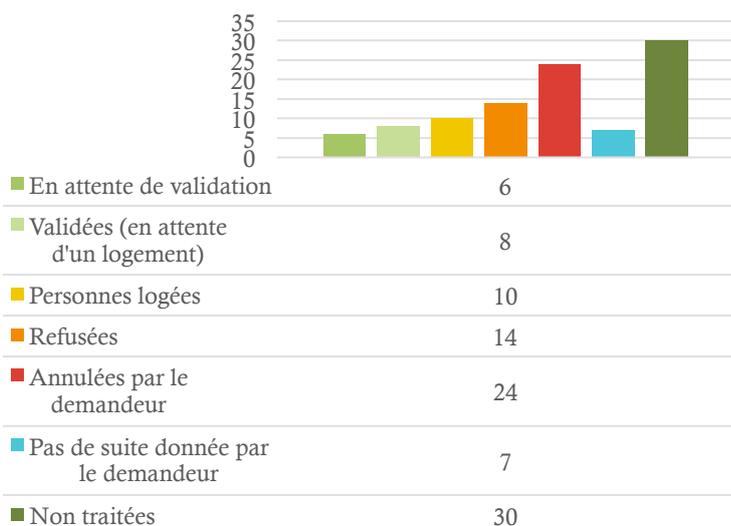


Un constat...

Le problème du logement reste bien présent dans notre région et les professionnels sont toujours aussi désarmés face aux besoins observés ...

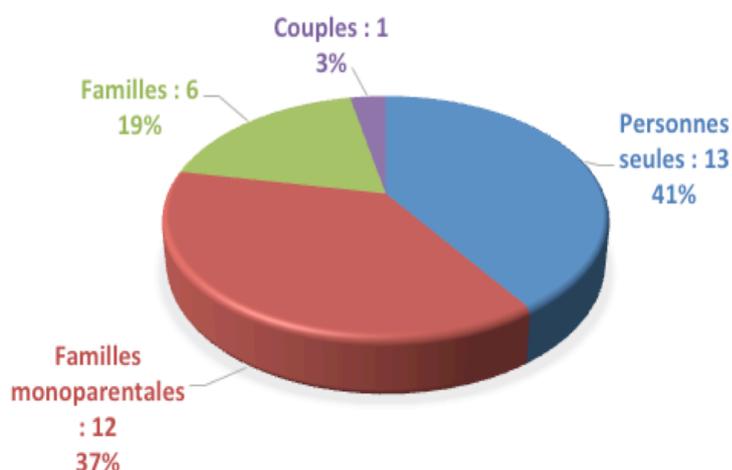
Quelques statistiques...

Nouvelles demandes au 31.12.2015



Durant l'année 2015, nous faisons face à 99 nouvelles demandes ! Ce chiffre révèle clairement un besoin considérable. De plus, nous n'avons pu intervenir que pour 18 personnes. En effet, les 30 dossiers non traités regroupent : des permis de séjour de courtes durées, les partenariats inexistant avec la commune de domicile et les refus des conditions de l'association. Malgré le souhait de venir en aide à davantage de familles, l'association étant une petite structure, ne peut se développer qu'à petite échelle.

RÉPARTITION DES MÉNAGES CAUTIONNÉS

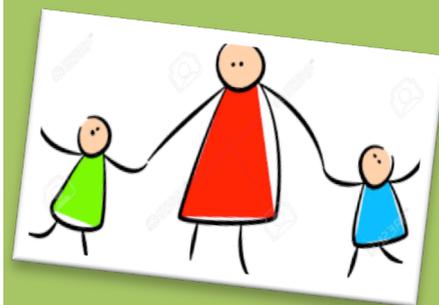


L'année 2015 aura également été synonyme de création d'emplois pour 5 nouvelles femmes de ménage en difficultés financières et une secrétaire qui a bénéficié de tout un suivi en insertion professionnelle pour aboutir à un engagement au sein de notre association



99 nouvelles demandes en 2015 !

Au 31.12.2015, l'association gère un total de 37 appartements dont 5 mandats de gestion



La majorité de nos interventions concerne des familles monoparentales et des personnes seules



Nous vous annonçons
l'ouverture d'un
restaurant...

Ce lieu consiste à former
et réinsérer des personnes
en recherche d'emploi
dans les domaines de la
cuisine et du service



Ouverture dès le 1^{er}
juin 2016

Horaires sur le temps de
midi :

de 11h30 à 14h30

17.- le menu du jour
15.- pour les membres
10.- pour les apprentis

Route du Gd-St-Bernard
à Sembrancher
auprès de "la Prairie"

Un restaurant : « Le Transit » ...

Après plus d'une année de travail sur ce projet, une étude de marché, des recherches de fonds et de belles collaborations, nous envisageons un vrai challenge : celui d'ouvrir une entreprise sociale sous la forme d'un restaurant.

Le concept d'encadrement

« Immo-Solidaire » a pour seconde mission d'œuvrer à des projets en lien avec l'insertion professionnelle. L'accessibilité au 1^{er} marché du travail devient de plus en plus exigeante et difficile. Certaines populations fragilisées peinent à retrouver une situation professionnelle stable et nécessitent davantage de prise en charge. Nous avons pour projet de créer un lieu de travail qui fonctionne avec les exigences d'une réelle entreprise, tout en offrant des possibilités de formation et d'accompagnement de la personne.

Une reconnaissance par Gastro-Valais

Pour sa partie formation, notre restaurant s'appuie sur une collaboration avec Gastro-Valais afin d'offrir une prise en charge de qualité. Les connaissances et compétences seront donc évaluées et attestées par des experts de Gastro-Valais lors d'exams. En cas de réussite, le candidat bénéficiera d'une attestation reconnue par le canton avec un listing des compétences acquises et certifiées. Ces dernières peuvent également être reconnues comme validation des acquis si l'individu souhaite poursuivre une formation complète dans le domaine.

Un soutien de la Loterie Romande

Afin de mener à terme ce projet, un fond de départ était nécessaire pour effectuer une petite rénovation des lieux, acheter des ustensiles pour la cuisine et le service et constituer un fond de roulement. La Loterie Romande a participé à ce financement à hauteur de Fr. 80'000.-. Quelques entreprises de la région ont également apporté leur contribution et nous remercions tous ces généreux donateurs.

Un soutien du Canton

Le canton du Valais par l'intermédiaire du service de l'action sociale a également été séduit par ce projet. L'association a reçu une reconnaissance en tant qu'entreprise sociale pouvant accueillir des personnes en réinsertion professionnelle. Une participation non négligeable nous a également été octroyée et permettra de couvrir la perte d'exploitation du restaurant pour sa première année puisque nous envisageons un autofinancement dès la seconde période d'activité.

Ainsi, nous vous attendons nombreux pour partager un repas qui permettra de soutenir cette action !